



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ I :E6+U+E :OHXKXQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Signature à Nouakchott d'une convention de partenariat entre la HACA et son homologue, la HAPA de Mauritanie

[A](#) [1] [A](#) [1]

Signature à Nouakchott d'une convention de partenariat entre la HACA et son homologue, la HAPA de Mauritanie

16 jan 2024























La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, et le Président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel de Mauritanie, M. Houcine Ould Meddou, ont procédé, le mardi 16 janvier 2024 à Nouakchott, à la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre les deux instances de régulation.

Le texte signé rappelle que l'enjeu principal de la régulation autonome des médias est la consolidation de la culture et de la pratique démocratiques, le renforcement du respect des Droits de l'homme dans et par les médias, la protection des publics et la garantie de leur droit à une information éthique et de qualité. Il prévoit la mise en œuvre d'une série d'actions visant à améliorer les procédures et les outils de régulation en matière notamment de monitoring et de suivi des programmes, de veille professionnelle et de méthodologies d'adaptation de la régulation au nouvel environnement numérique des médias. Plusieurs thématiques ont également été sélectionnées pour les concertations et les échanges d'expérience entre la HACA et la HAPA telles que la gestion de l'expression pluraliste ou encore la promotion de la diversité culturelle et linguistique dans les médias audiovisuels.

Lors de cette visite de travail que la présidente de la HACA effectue du 15 au 17 janvier à Nouakchott à l'invitation de son homologue mauritanien, Mme Akharbach a également tenu une série de séances d'échanges et de concertations concernant les prochaines échéances des réseaux multilatéraux de régulateurs au sein desquels les deux instances sont membres. Il s'agit notamment du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication dont la HACA assure la présidence pour la période 2023-2024, du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias, ainsi que le Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il est à signaler qu'en prélude à la cérémonie de signature de la convention de coopération, Mme Latifa Akharbach a animé, devant un parterre de nombreux représentants des opérateurs audiovisuels et de responsables de la presse mauritaniens, une conférence sur les défis de la

transformation numérique pour l'économie des médias audiovisuels, thème qui figure parmi les domaines de réflexion commune prévus par la convention.

La délégation de la HACA en visite de travail à la HAPA était composée également de M. Benaïssa Asloun, Directeur Général de la HACA, de M. Imad Meniari, Secrétaire du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et de M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines au sein de l'instance.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>